

Envoyé en préfecture le 13/01/2023

Reçu en préfecture le 13/01/2023

Publié le 13/01/2023

ID : 074-217400704-20230110-D2023-02-DE



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2023 - 02

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	21
Conseillers votants :	23
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 05 janvier 2023

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION AU FC LEMAN
PRESQU'ÎLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt trois, le dix janvier,
le conseil municipal de la commune de
Chens sur Léman dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Madame Pascale
MORIAUD, maire*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B.CHANTELOT C. PLEYNET
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. CORNU C. MATTERA A.
GEROUDET A. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉES : QUERNEC-GARINC C.
« pouvoir à MORIAUD P. » CHANTELOT L.
« pouvoir à CHANTELOT C. »**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Suite à l'organisation du loto du FC Léman Presqu'île et sur proposition de Madame le
Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer une subvention de 100 € (cent euros) au FC Léman Presqu'île.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Pascale MORIAUD



Le secrétaire
Brigitte STUBERT